

GESTION DU PATRIMOINE DU DIRIGEANT (1)

Maîtriser l'environnement du Dirigeant

Formation en présentiel

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation porte sur le traitement pédagogique des bases de la gestion de patrimoine, sur l'environnement du Dirigeant (statut social, rémunération) ainsi que les techniques patrimoniales concernant la transmission d'entreprise.

La formation se base sur une méthodologie éprouvée optimisant le traitement des dossiers clients, avec une volonté d'interprofessionnalité avec la profession comptable libérale.

A l'issue de cette formation, les participants seront capables :

- de respecter la réglementation dans la relation clients,
- d'optimiser l'utilisation des outils remis tant auprès de leurs clients qu'auprès de leurs partenaires experts-comptables,
- d'avoir une pratique efficace auprès du dirigeant d'entreprise.

COMPETENCES VISEES

Savoir pratiquer la gestion de patrimoine avec une méthodologie efficace en partenariat éventuel avec la profession comptable libérale.

PUBLICS CONCERNÉS

Conseillers en gestion de patrimoine.

PRE REQUIS

Exercer l'activité de conseil en gestion de patrimoine.

DÉROULEMENT FORMATION

Alternance de théorie et de pratique dans le cadre de l'apprentissage, jeux de rôles et études de cas.

DUREE

Deux sessions de 3 jours pour une durée de 42 heures.

BUDGET

2 130 € HT sans TVA, frais pédagogiques inclus.

Intervenants - →

PROGRAMME

Introduction

Rappel de l'organisation de la formation
Questions / Réponses

Jour 1.M

Environnement juridique

- Critères de choix
- Entreprises individuelles
- Sociétés de capitaux
- Pactes d'associés

Jour 1.AM

Environnement social

- Organisation sociale
- Régimes obligatoires
- Régimes facultatifs

Jour 2.M

Statut social et fiscal

- Statut en sociétés de personne
- Statut en sociétés de capitaux
- Points de vigilance

Jour 2.AM

Optimisation de la rémunération

- Type de revenus perçus
- Comparatif des revenus nets

Jour 3.M

Analyses tirées du bilan

- Valorisation des actifs
- Réserves, report à nouveau et bénéfices
- Comptes-courants d'associés
- Actifs à court terme
- Dettes à court terme
- Calculs de synthèse

Jour 3.AM

Résultat des entreprises à l'impôt sur les sociétés

- Traitement fiscal
- Traitement juridique
- Distribution de dividendes
- Questions / Réponses

Suite du programme - →

Cette formation se base sur des cas concrets, une mise en pratique des éléments acquis et la mise à disposition d'outils pédagogiques. Les documents remis sont le classeur ESSENTIALIS (cours et diaporamas) ainsi que les différentes matrices utilisées.

ESSENTIALIS SARL

Capital de 8 000 € création en 2002 - SIRET 443 004 080 00026 - Code APE : 8559A
Agissant en qualité de dispensateur de formation sous le n° 93 84 02550 84 PACA
31 rue de la Balance – 84000 Avignon- Tél 04 90 97 84 97 - contact@essentialis.fr
ESSENTIALIS SARL est une filiale des SERENALIS GROUPE SAS au capital de 41 735 €

GESTION DU PATRIMOINE DU DIRIGEANT (2)

Maîtriser l'environnement du Dirigeant

Formation en présentiel

INTERVENANTS



Philippe ARANCIO

Consultant associé de SERENALIS SAS.
Appui technique et commercial sur dossiers patrimoniaux de CGP.
Maîtrise des aspects juridiques, fiscaux, financiers et successoraux ainsi que du Code Civil et du Code Général des Impôts.
Maîtrise de la société civile immobilière et de la location meublée.



Gérard DESBOIS

Président fondateur de SERENALIS SAS.
Appui technique et commercial sur dossiers patrimoniaux de CGP.
Maîtrise des aspects juridiques, fiscaux, financiers et successoraux ainsi que du Code Civil et du Code Général des Impôts.
Maîtrise du droit de la famille et de ses implications patrimoniales.



Didier MAILLOT

Consultant associé de SERENALIS SAS.
Appui technique et commercial sur dossiers patrimoniaux de CGP.
Maîtrise des aspects juridiques, fiscaux, financiers et successoraux ainsi que du Code Civil et du Code Général des Impôts.
Maîtrise de l'entreprise, sa comptabilité et sa transmission.

PROGRAMME

Introduction

Rappel de l'organisation de la formation
Questions / Réponses

Jour 4.M

Le rappel de la 1^{ère} session

- Point sur la 1^{ère} session et ses applications pratiques
- Modes de détention de l'immobilier d'exploitation
- Conséquences fiscales du mode de détention

Jour 4.AM

Pactes d'associés

- Engagement de conservation des titres
- Engagement de conservation de l'activité
- Engagement collectif à cause de mort
- Engagement collectif à cause de vie

Jour 5.M

Mesures à prendre

- Actes de prévoyance
- Désignation d'un exécuteur testamentaire
- Mandat à effet posthume
- Renonciation anticipée à l'action en réduction
- Modifications des structures juridiques

Jour 5.AM

Transmission à titre gratuit

- Cessions bénéficiant d'abattements
- Cessions bénéficiant de réductions

Jour 6.M

Transmission à titre onéreux

- Structures soumises à l'impôt sur le revenu
- Structures soumises à l'impôt sur les sociétés
- Structures soumises à l'IR et/ou à l'IS

Jour 6.AM

Montages pratiques

- Tour d'horizon des montages pratiques
- Révision générale
- Questions / Réponses

Cette formation se base sur des cas concrets, une mise en pratique des éléments acquis et la mise à disposition d'outils pédagogiques.
Les documents remis sont le classeur ESSENTIALIS (cours et diaporamas) ainsi que les différentes matrices utilisées.